



Fiche promenade vélo n°1:

Maisons Laffitte – Etang du Corra – jardins de Paris

Distance	: 20km
Durée	: 1h pour les sportifs, 1h30 pour les promeneurs
Niveau de difficulté	: facile, sans dénivelé
Environnement	: chemin de halage, chemins forestiers, routes à faible circulation
A voir	: château et parc de Maisons Laffitte, Etang du Corra, Jardins de Paris...

Cette promenade de 20km au départ du château de Maisons Laffitte vous emmène par la forêt, à l'étang du Corra et aux jardins de Paris, puis vous ramène à Maisons Laffitte en suivant la rive gauche de la Seine, depuis les jardins de Paris. Parcours facile sans dénivelés et sans voitures sauf dans le parc de Maisons Laffitte

Vous partez du château de Maisons Laffitte avenue du Gal. Leclerc. Continuez sur l'avenue Albine. Vous êtes sur l'itinéraire de l'Avenue Verte Paris Londres, mais ne le savez pas puisque le syndicat du parc et la municipalité de Maisons Laffitte n'ont pas accepté le balisage de la véloroute. Au bout de l'avenue, le site "les Caves du Nord" avec sa carrière d'entraînement hippique. Prenez légèrement à droite, par l'avenue Bourdaloue, vers la grille donnant sur la forêt de St Germain.

Dès la grille franchie, vous retrouvez le balisage du Paris Londres dans la forêt, à suivre sur 3,4km en passant par l'Etoile des Pétrons et l'Etoile du Bout du Monde (libellé parti mais c'est la seule avec un poteau indicateur). A 1,6km de l'étoile du bout du monde ignorez le panneau de l'avenue verte qui vous ferait sortir vers la droite. Continuez tout droit vers l'étang du Corra.



A l'étang du Corra, une allée vous permet de faire le tour. Attention aux promeneurs à pied. Vous trouverez une aire pique nique avec abri et table. L'étang est une zone écologiquement fragile avec beaucoup d'oiseaux à observer. C'est pourquoi l'itinéraire du Paris Londres l'évite et. Il convient donc de respecter cet environnement

Derrière la zone de pique nique vous pouvez aller voir, entre les mois d'avril et octobre, les expositions de sculpture du « parc grandeur nature ». Vérifiez auparavant les périodes d'ouverture : <http://parcgrandeurnature.free.fr/>

Quittez l'étang du Corra par l'accès donnant sur la N184. Prenez le trottoir à droite ; à l'angle du mur d'enceinte vous retrouvez la piste du Paris-Londres qui longe le mur par l'extérieur. La piste vous fait traverser la cité de La Garenne. Vous sortez de la cité par un petit portillon et prenez à droite (l'avenue verte se dirige vers Conflans Ste Honorine par la gauche). La petite route de desserte de la plaine passe à proximité du port de plaisance et longe les anciens champs d'épandage d'Achères, maintenant reconvertis en culture de lavande.



Passez la barrière anti « gens du voyage » et continuez jusqu'à la clôture des jardins de Paris. Longez cette clôture vers la gauche pour trouver l'entrée en bord de Seine. Vous arrivez dans les jardins par la maison du passeur près de l'embarcadère du bac. Ce bac est ouvert au public tous les WE d'avril à septembre. Prenez le petit pont enjambant le ruisseau et suivez le chemin en bord de Seine.



A votre droite la sculpture **«Miroirs du Ciel»** érigée par le SIIAP (Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne).

Continuez le chemin jusqu'à la grille, passage à gauche, sur la route se dirigeant vers la porte de Fromainville : entrée du parc de Maisons Laffitte. Prenez la piste cyclable vers la gauche.

Depuis la porte de Fromainville vous pouvez rejoindre votre point de départ par les avenues Lafontaine, Montaigne, Racine, Eglé et Gal. Leclerc.

Distances en kilomètres :

Château	0
Caves du nord	1,60
Etoile des Pétrons	2,55
Etoile du bout du monde	3,40
Embranchement	5,00
Corra	5,70
Cité de la Garenne	
Centre hippique	12,30
Jardins de Paris	13,50
Grille de sortie	16,85
Porte de Fromainville	17,27
château	20,80

